



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 106801

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le développement du cancer de la prostate qui atteint une proportion non négligeable des hommes à partir de cinquante-cinq ans et qui est la seconde cause de mortalité par cancer. Une meilleure information permettrait sans doute une prévention plus efficace d'autant plus que le dépistage est facile et peu onéreux. Il lui demande quels moyens peuvent être mis en oeuvre pour faciliter la lutte contre ce mal.

Texte de la réponse

Comme le souligne le dernier rapport en date de 2004 de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), les bénéfices attendus du dépistage du cancer de la prostate à l'aide du dosage PSA (antigène prostatique spécifique) ne sont pas encore clairement démontrés. En effet, le test actuellement disponible ne s'avère pas suffisamment efficace. Par ailleurs, la prise en charge, en cas de détection, est complexe, invasive et est associée à des événements indésirables relativement fréquents (impuissance, incontinence...). Ainsi, les conditions à réunir pour pouvoir lancer un programme de dépistage généralisé à une tranche d'âge de population ne semblent pas encore être réunies. L'expérience américaine a montré que le dépistage du cancer de la prostate par le dosage PSA augmentait l'incidence de cette pathologie sans pour autant en diminuer la mortalité, d'où le risque d'un certain surdiagnostic. Celui-ci (annonce d'un cancer qui ne se serait pas manifesté pendant la vie d'une personne) est estimé par les experts à 25-50 %. Enfin, des études sont en cours afin d'apporter plus d'informations sur le test PSA : une étude européenne (ERSPC) incluant deux départements français : le Tarn et l'Hérault ; une étude américaine (PLOC). En attendant les résultats de ces études, la priorité est actuellement donnée à la qualité de l'information du patient désirant effectuer un dépistage individuel ainsi que sur des recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106801

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10540

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2246